



MANUEL D'UTILISATION CLIMATISEUR

Veuillez lire attentivement ce manuel avant d'utiliser votre climatiseur et conservez-le pour vous y référer ultérieurement.

Art Cool Gallery Series

Traduction de l'instruction originale

www.lghvac.com

www.lg.com

Copyright © 2015 - 2025 LG Electronics Inc. Tous droits réservés.

TABLE DES MATIÈRES

Mesures de sécurité.....3

Avant de le faire fonctionner ..6

Entretien et maintenance.....8

*Avant d'appeler le service
technique.....11*

**GARANTIE LIMITÉE
(CANADA).....12**



POUR VOS ARCHIVES

Écrivez les numéros de modèle et de série ici :

No de modèle : _____

No de série : _____

Vous les trouverez sur la plaque signalétique située sur le côté de chaque unité.

Nom du distributeur : _____

Date d'achat : _____

■ Agrafez votre reçu à cette page au cas où vous en auriez besoin pour démontrer la date d'achat du produit ou pour avoir droit à la garantie.



LISEZ CE MANUEL

Vous trouverez à l'intérieur de ce manuel beaucoup de conseils utiles sur la façon d'utiliser et d'entretenir correctement votre climatiseur. Quelques petites mesures préventives vous permettront d'épargner beaucoup de temps et d'argent pendant la durée de vie de votre climatiseur. Vous trouverez beaucoup de réponses aux problèmes les plus fréquents dans le tableau du guide de dépannage. Si vous passez en revue notre **Guide de dépannage** d'abord, il se peut que vous n'ayez pas du tout besoin d'appeler le service après-vente.



MISES EN GARDE

- Contactez le service technique agréé pour la réparation ou l'entretien de cet appareil.
- Contactez un technicien autorisé pour l'installation de cet appareil.
- Le climatiseur ne doit pas être actionné par des petits enfants ou par des personnes infirmes sans surveillance.
- Veillez toujours à surveiller les petits enfants pour éviter qu'ils jouent avec l'appareil.
- Si le cordon d'alimentation doit être remplacé, ce travail ne doit être accompli que par du personnel autorisé utilisant uniquement des pièces de rechange authentiques.
- Conformément aux standards nationaux sur le câblage, l'installation ne doit être effectuée que par du personnel qualifié et autorisé.



Mesures de sécurité

Les instructions ci-après doivent être observées dans le but de prévenir tout risque de dommages corporels ou matériels.

- L'utilisation non conforme, résultant du non-respect des instructions, est susceptible de provoquer des dommages corporels ou matériels dont la gravité est signalée par les indications suivantes :

ATTENTION

Ce symbole indique un risque de blessure grave, voire mortelle.

MISE EN GARDE

Ce symbole indique un risque de blessure ou des dommages matériels seulement.

- Les significations des symboles utilisés dans ce manuel sont indiquées ci-dessous.



Veillez à ne pas faire cela.



Veillez à suivre les instructions de ce manuel.

ATTENTION

Installation

- N'utilisez pas un disjoncteur défectueux ou à valeur nominale insuffisante. Utilisez cet appareil sur un circuit indépendant.
 - Ceci risquerait de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Pour un travail électrique, mise à la terre de l'appareil.
 - Ne démontez et ne réparez pas le produit. Ceci risquerait de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Faites toujours une connexion reliée à la terre.
 - Autrement vous risquez de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Installez fermement le panneau et le couvercle du tableau de commande.
 - Autrement vous risquez de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Installez toujours un circuit et un disjoncteur indépendants.
 - Un câblage ou une installation inappropriés peuvent provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Utilisez un disjoncteur ou fusible à valeur nominale appropriée.
 - Autrement vous risquez de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Ne modifiez et ne prolongez pas le cordon d'alimentation.
 - Ceci risquerait de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- N'installez pas, n'enlevez pas, ne remettez pas en place l'appareil vous-même (si vous êtes un utilisateur).
 - Vous pourriez provoquer un incendie, un choc électrique, une explosion ou vous blesser.
- Prenez soin lorsque vous déballez et installez ce produit.
 - Les bords aiguisés peuvent provoquer des blessures. Faites attention en particulier aux bords du boîtier et aux ailettes du condensateur et de l'évaporateur.
- Contactez toujours un électricien qualifié pour effectuer l'installation.
 - Autrement, vous pourriez provoquer un incendie, un choc électrique, une explosion ou vous blesser.
- N'installez pas le produit sur un support d'installation défectueux.
 - Ceci peut provoquer des blessures, un accident ou bien endommager le produit.
- N'allumez pas le disjoncteur ni l'alimentation lorsque le panneau frontal, le boîtier, le capot supérieur ou le couvercle du boîtier de commande sont retirés ou ouverts.

- À défaut, vous vous exposez à un risque d'incendie, de choc électrique, d'explosion ou de décès.
- Vérifiez que la zone d'installation n'est pas abîmée par le temps.
 - Si la base s'écroule, le climatiseur pourrait tomber avec elle, provoquant des dommages matériels, une défaillance du produit et des blessures corporelles.
- Utilisez une pompe à vide ou un gaz inerte (azote) lorsque vous faites des essais de fuite ou la purge d'air. Ne compressez pas l'air ou l'oxygène et n'utilisez pas de gaz inflammable. Cela pourrait provoquer un incendie ou une explosion.
 - Risque de décès, de blessure, d'incendie ou d'explosion.

Fonctionnement

- Assurez-vous qu'on ne puisse pas tirer des câbles ou les endommager en cours de fonctionnement.
 - Ceci risquerait de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Ne placez aucun objet sur le cordon d'alimentation.
 - Ceci risquerait de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Ne touchez pas (ne faites pas fonctionner) le produit avec les mains humides.
 - Ceci risquerait de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Ne placez pas de radiateurs ou d'autres appareils près du cordon d'alimentation.
 - Ceci risquerait de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Veillez à ne pas faire couler d'eau sur les parties électriques.
 - Ceci pourrait provoquer un incendie, une défaillance de l'appareil ou un choc électrique.
- N'emmagazinez et n'utilisez pas de substances inflammables ou combustibles près de ce produit.
 - Ceci entraînerait un risque d'incendie ou de défaillance du produit.
- S'il y a une fuite de gaz inflammable, fermez le robinet à gaz et ouvrez une fenêtre pour ventiler la pièce avant de mettre en marche le climatiseur.
 - N'utilisez pas le téléphone et ne déplacez les interrupteurs sur les positions marche/arrêt. Ceci risquerait de provoquer une explosion ou un incendie.
- Si le climatiseur dégage des sons, des odeurs ou de la fumée, mettez le disjoncteur sur la position arrêt (off) ou débranchez le cordon d'alimentation.
 - Il y a risque de choc électrique ou d'incendie.
- Arrêtez le climatiseur et fermez la fenêtre en cas de tempête ou d'ouragan. Si possible, enlevez l'appareil de la fenêtre avant que l'ouragan arrive.
 - Il y a risque de dommages à la propriété, de défaillance de l'appareil ou de choc électrique.
- N'ouvrez pas la panneau de l'appareil en cours de fonctionnement.
 - Autrement, vous risquez de subir des blessures physiques, un choc électrique ou de provoquer une défaillance de l'appareil.
- Contactez l'installateur si le produit est trempé (rempli d'eau ou submergé).
 - Ceci risque de provoquer un incendie ou un choc électrique.
- Veuillez à ce que l'eau ne pénètre pas dans l'appareil.
 - Ceci risquerait de provoquer un incendie, un choc électrique ou d'endommager l'appareil.
- Arrêtez le climatiseur avant de procéder à des opérations de nettoyage ou d'entretien de l'appareil.
 - Ceci risquerait de provoquer choc électrique.
- Assurez-vous que personne ne peut marcher ou tomber sur l'unité extérieure.
 - Ceci pourrait provoquer des blessures personnelles et des dommages à l'appareil.
- Ne laissez pas le climatiseur marcher trop longtemps orsque l'humidité est très élevée et qu'il y a une porte ou une fenêtre ouverte.
 - De l'humidité peut se condenser et mouiller ou endommager le mobilier.
- N'allumez pas le disjoncteur ni l'alimentation lorsque le panneau frontal, le boîtier, le capot supérieur ou le couvercle du boîtier de commande sont retirés ou ouverts.
 - À défaut, vous vous exposez à un risque d'incendie, de choc électrique, d'explosion ou de décès.

**MISE EN GARDE**

Installation

- Vérifiez toujours s'il y a des fuites de gaz (réfrigérant) à la suite de l'installation ou de la réparation de l'appareil.
 - Des niveaux de réfrigérant trop bas peuvent provoquer une défaillance de l'appareil.
- Installez le raccord de drainage de manière à assurer un drainage approprié.
 - Une mauvaise connexion peut provoquer des fuites d'eau.
- Maintenez le produit de niveau lors de son installation.
 - Installation de niveau afin d'éviter des vibrations ou des fuites d'eau.
- Faites appel à deux ou plusieurs personnes pour enlever et transporter ce produit.
 - Évitez des blessures.
- La garantie limitée est nulle et sans effet, et LG n'assumera aucune responsabilité en vertu des présentes envers un client ou un tiers, dans la mesure où l'un ou l'autre des cas suivants se produit : actes, omissions et conduite de tout tiers, y compris, mais sans s'y limiter, à l'installateur et toute réparation, service ou entretien effectués par des personnes non autorisées ou non admissibles.
- N'installez pas l'unité dans des atmosphères potentiellement explosives.

Fonctionnement

- N'exposez pas la peau directement sous le jet d'air froid pendant de longues périodes de temps. (Ne vous asseyez pas sous le courant d'air).
 - Ceci peut nuire à votre santé.
- N'utilisez pas cet appareil pour des objectifs spéciaux tels que la préservation d'aliments, d'oeuvres d'art, etc. C'est un climatiseur de confort, pas un système frigorifique de précision.
 - Il y a risque de dommage à la propriété ou de pertes matérielles.
- Ne bloquez pas l'entrée ou la sortie d'air.
 - Ceci peut provoquer une défaillance du produit.
- Utilisez un chiffon doux pour le nettoyage. N'employez pas de détergents agressifs, de dissolvants, etc.
 - Ceci risquerait de provoquer un incendie, un choc électrique ou des dommages aux pièces en plastique de l'appareil.
- Ne touchez pas les pièces métalliques de l'appareil lorsque vous enlevez le filtre à air. Elles sont très aiguisées!
 - Vous risquez de subir des blessures.
- Ne marchez pas et ne mettez rien sur l'appareil (unités extérieures).
 - Ceci risquerait de provoquer des blessures et une défaillance de l'appareil.
- Insérez toujours fermement le filtre. Nettoyez le filtre toutes les deux semaines ou plus souvent si besoin.
 - Un filtre sale réduit l'efficacité du climatiseur et pourrait provoquer un dysfonctionnement ou des dommages à l'appareil.
- N'insérez pas les mains ou d'autres objets à travers l'entrée ou la sortie d'air en cours de fonctionnement de l'appareil.
 - Il y a des bords aiguisés et des pièces mobiles qui pourraient vous blesser.
- Ne buvez pas l'eau drainée de l'appareil.
 - Ceci n'est pas hygiénique et pourrait provoquer de sérieux problèmes de santé.
- Utilisez un outil ou une échelle solide lorsque vous faites des opérations de nettoyage ou d'entretien de l'appareil.
 - Faites attention et évitez des blessures.

Avant de le faire fonctionner

Avant de le faire fonctionner

1. Contactez un installateur spécialisé pour qu'il vous l'installe.
2. Utilisez un circuit indépendant.

Utilisation

1. Une exposition prolongée à un débit d'air direct pourrait nuire à votre santé. Ne laissez pas les occupants, les animaux ou les plantes exposés trop longtemps à un débit d'air direct.
2. N'utilisez pas cette climatisation à des fins non précisées (par exemple pour conserver des appareils de précision, de la nourriture, des animaux, des plantes et des objets d'art). Une telle utilisation pourrait provoquer des dégâts sur ce matériel.

Nettoyage et entretien

1. Ne touchez pas les pièces en métal de l'appareil lorsque vous retirez le filtre. Vous risquez de vous blesser en manipulant des bords pointus en métal.
2. N'utilisez pas d'eau pour nettoyer l'intérieur du système de climatisation. Le contact avec l'eau pourrait détruire l'isolation, ce qui pourrait provoquer de possibles électrocutions.
3. En nettoyant l'appareil, vérifiez d'abord que le courant et l'interrupteur sont éteints. Pendant le fonctionnement, le ventilateur tourne à une vitesse très élevée. Il peut entraîner des blessures si la mise en marche de l'appareil s'enclenche accidentellement lors du nettoyage des parties internes de l'appareil.

Service

Pour la réparation et l'entretien, contactez votre installateur.

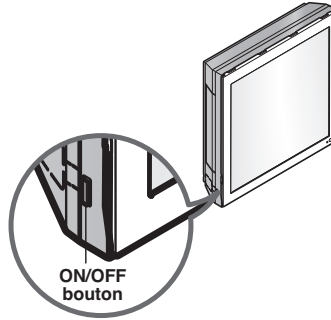


Fonctionnement forcé

Procédures de fonctionnement lorsque la télécommande ne peut être utilisée.

Appuyez sur le bouton d'alimentation pour faire démarrer l'appareil.

Si vous souhaitez arrêter l'appareil, appuyez de nouveau sur le bouton.



	Modèle refroidissant	Modèle pompe chaleur		
		Temp. pièce $\geq 75^{\circ}\text{F}$	$70^{\circ}\text{F} \leq \text{Temp. pièce} < 75^{\circ}\text{F}$	Temp. pièce $< 70^{\circ}\text{F}$
Mode de fonctionnement	Refroidissement	Refroidissement	Déshumidification santé	Chauffage
Vitesse ventilateur interne	Élevée	Élevée	Élevée	Élevée
Température réglée	72°F	72°F	73°F	75°F

Test de fonctionnement

Pendant le TEST DE FONCTIONNEMENT, l'appareil fonctionne en mode de refroidissement avec le ventilateur à haute vitesse, indépendamment de la température ambiante, et effectue une remise à zéro après 18 minutes.

Pendant le test de fonctionnement, si le signal de la télécommande est reçu, l'appareil fonctionne en fonction de la programmation de la télécommande. Si vous voulez utiliser cette commande, appuyez sur le bouton ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) et maintenez-le enfoncé pendant 3~5 secondes, l'avertisseur sonore émettra alors 1 bip.

Si vous voulez arrêter le fonctionnement, ré-appuyez dessus.

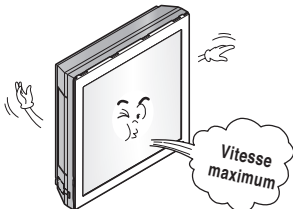
Redémarrage automatique

Quand le courant revient après une interruption, le fonctionnement en redémarrage automatique est la fonction qui remet les procédures de fonctionnement existantes avant l'interruption.

Donc, il n'y a aucun besoin de lancer cette fonction en appuyant sur n'importe quelle clé ou bouton.

En mode initial, le ventilateur fonctionne à petite vitesse et le compresseur démarre après de 2,5 à 3 minutes.

Pendant que le compresseur démarre, la vitesse de ventilateur reprend également son mode de réglage précédent.



Renseignements utiles

Vitesse du ventilateur et capacité de refroidissement

La capacité de refroidissement indiquée dans les caractéristiques est la valeur quand la vitesse du ventilateur est réglée sur Maximum, la capacité est inférieure quand la vitesse du ventilateur est réglée sur Minimum ou Moyen.

Nous conseillons la vitesse Maximum pour refroidir rapidement la pièce.

REMARQUES

La fonction redémarrage automatique est activée suivant les paramètres d'usine par défaut.

Cependant, le client peut la régler en suivant les instructions ci-dessous.

Pour désactiver cette fonction

- Appuyez sur le bouton on/off (marche/arrêt) et maintenez-le enfoncé pendant 6 secondes, l'avertisseur sonore émettra alors 2 bips et le témoin lumineux (1) clignotera 4 fois.

Pour activer cette fonction

- Appuyez sur le bouton on/off (marche/arrêt) et maintenez-le enfoncé pendant 6 secondes, l'avertisseur sonore émettra alors 2 bips et le témoin lumineux (1) s'allumera 4 fois.

Entretien et maintenance

⚠ MISE EN GARDE

Avant d'effectuer toute opération d'entretien, veuillez placer l'interrupteur principal du système sur la position arrêt, puis débranchez le disjoncteur et le cordon d'alimentation.

Unité intérieure

Nettoyez l'unité avec un tissu doux et sec. N'utilisez pas d'eau de Javel ou d'abrasifs.

⚠ MISE EN GARDE

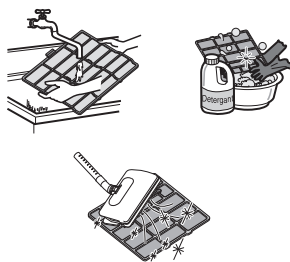
N'utilisez jamais aucun des produits suivants :

- De l'eau chaude à plus de 104 °F. Ceci peut provoquer une déformation ou une décoloration.
- Des substances volatiles. Ceci peut endommager les surfaces du climatiseur.



Filtres à air

Les filtres à air placés derrière la grille avant doivent être examinés et nettoyés toutes les 2 semaines ou plus souvent si nécessaire. Pour enlever les filtres, reportez-vous aux diagrammes explicatifs correspondant à chaque modèle. Nettoyez les filtres à l'aide d'un aspirateur ou avec de l'eau savonneuse tiède. Si la saleté ne peut pas être enlevée facilement, lavez avec de l'eau tiède additionnée de détergent. Après le nettoyage, faites-les sécher convenablement à l'ombre puis remettez-les à leur place.



Filtres désodorisants

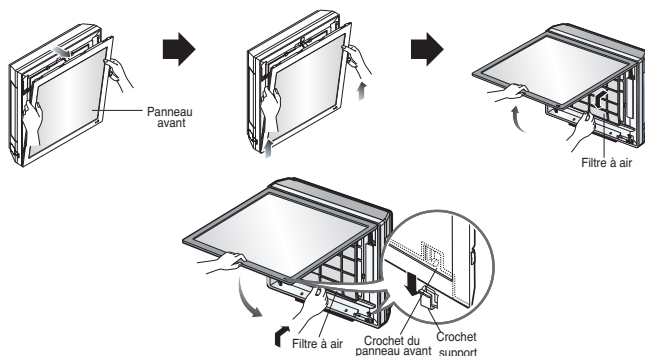
Enlevez les filtres désodorisants qui sont derrière le filtre à air et exposez-les à la lumière directe du soleil pendant 2 heures. Puis remettez-les à leur place.

Enlèvement des filtres

1. Modèle Art Cool :

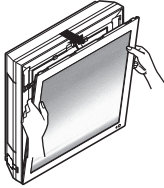
Retirez la partie supérieure du panneau avant et relevez-la.

- Retirez le filtre en maintenant le panneau avant. Séchez-le entièrement à l'ombre après l'avoir nettoyé. Puis remplacez le filtre. Réinsérez le crochet du panneau avant dans l'orifice afin de fermer le panneau avant.

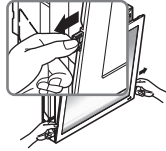


Comment remplacer l'image et la photo

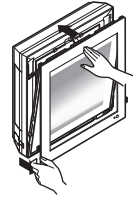
1. Mettez l'appareil hors tension puis ouvrez la partie supérieure du panneau avant.



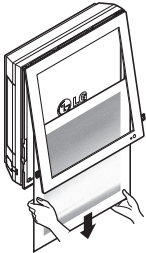
2. Tirez sur les maillons de la partie inférieure du panneau avant, comme indiqué sur l'image ci-dessous.



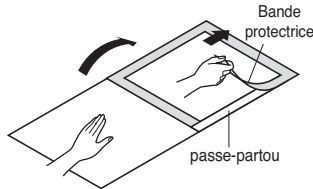
3. Poussez et fermez la partie supérieure du panneau avant et puis tirez en avant la partie inférieure du panneau jusqu'à ce qu'il soit fixé.



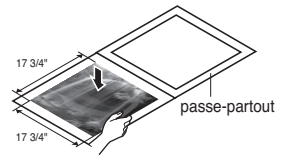
4. Retirez l'image.



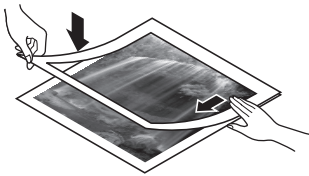
5. Tournez l'image vers le bas et retournez le passe-partout puis ôtez l'adhésif protecteur fixé à celui-ci.



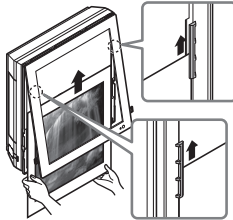
6. Placez l'image / la photo entre l'image retirée et le passe-partout. (taille de la photo / de l'image recommandée : 17 3/4" x 17 3/4")



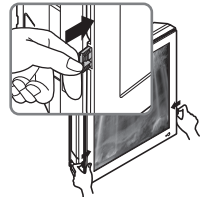
7. Recouvrez le passe-partout et appuyez avec les mains pour un contact ferme.



8. Glissez la photo ou le dessin désiré sous les deux attaches comme montré ci-après, et fixez-les. Appuyez légèrement sur la partie avant pour refermer.



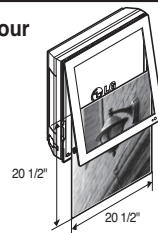
9. Poussez les deux maillons de la partie inférieure du panneau à l'intérieur et fixez-les. Puis mettez sous tension.



※ Si aucun insert a space n'est utilisé, la taille recommandée pour la photo / l'image est de:

20 1/2" X 20 1/2"

Au moment de la mise sous tension et après avoir remis en place le filtre et l'image, le panneau avant n'intervient pas.



Lorsque le climatiseur NE SERA PAS UTILISÉ pendant une longue période.

Lorsque le climatiseur ne sera pas UTILISÉ pendant une longue période.

1 Faire fonctionner le climatiseur en mode Circulation d'air pendant 2 à 3 h.

• Cela séchera les mécanismes internes.

2 Éteignez l'interrupteur.

⚠ MISE EN GARDE

Fermez le disjoncteur lorsque le climatiseur ne sera pas utilisé pour une longue période.

Cela peut produire de la saleté et provoquer un incendie.

3 Enlever les piles de la télécommande.

Lorsque le climatiseur sera utilisé de nouveau.

1 Nettoyez le filtre d'air et remplacez-le dans l'unité intérieure.
(Consultez la page 10 pour le nettoyage des filtres.)

2 Vérifiez que l'entrée et la sortie d'air de l'unité intérieure/extérieure n'est pas obstruée.

3 Vérifiez que la prise de terre est connectée correctement. Elle peut être connectée sur le côté de l'unité intérieure.

Conseils d'utilisation

Ne refroidissez pas l'air ambiant à l'excès.

Ce n'est pas bon pour la santé et ça gaspille de l'électricité.

Assurez-vous que les portes et les fenêtres sont bien fermées.

Évitez si possible d'ouvrir les portes et les fenêtres pour garder l'air ambiant frais.

Gardez les persiennes et les rideaux fermés.

Ne permettez pas l'entrée directe du soleil quand le climatiseur est en marche.

Nettoyez le filtre d'air régulièrement.

Les blocages dans le filtre d'air réduisent le courant d'air et diminuent les effets de refroidissement et de déshumidification. Nettoyez-le au moins une fois toutes les deux semaines.

Gardez stable la température ambiante.

Ajustez la direction du courant d'air verticalement et horizontalement pour assurer une température ambiante stable.

Ventilez la pièce périodiquement.

Puisque les fenêtres restent fermées, il est bon de les ouvrir et de ventiler la pièce périodiquement.

Avant d'appeler le service technique...



Guide de dépannage! Épargnez du temps et de l'argent!

Vérifiez les points suivants avant de demander une réparation ou un entretien... Si le mauvais fonctionnement continue, veuillez contacter le représentant des ventes.

Cas	Explication	Voir page
Le climatiseur ne fonctionne pas.	• Avez-vous commis une erreur dans le réglage de la minuterie? • Le fusible a-t-il sauté ou le disjoncteur a-t-il été débranché?	
La pièce a une odeur particulière.	• Vérifiez si ce n'est pas l'odeur d'humidité des murs, des tapis, des meubles ou des articles en tissu de la pièce.	
Il semble que de la condensation fuit du climatiseur.	• La condensation a lieu lorsque le courant d'air du climatiseur refroidit l'air chaud de la pièce.	
Le climatiseur ne fonctionne pas pendant 3 minutes lorsqu'il est remis en marche.	• C'est un mécanisme de protection. • Attendez trois minutes et le fonctionnement démarrera.	
Il ne refroidit pas ou ne chauffe pas efficacement.	• Le filtre d'air est-il sale? Regardez les instructions pour le nettoyage du filtre d'air. • Avez-vous réglé la température correctement? • Est-ce que les événements de l'entrée ou de la sortie d'air de l'unité intérieure sont obstrués?	10
Le fonctionnement du climatiseur est bruyant.	• Si vous entendez un bruit d'eau qui coule. -C'est le son du fluide qui coule à l'intérieur du climatiseur. • Si vous entendez le bruit d'un air comprimé. -C'est le son de l'humidité lorsqu'elle est transformée en eau à l'intérieur de l'unité de climatisation.	
L'affichage de la télécommande est faible ou il n'y a pas du tout d'affichage.	• Les batteries sont-elles usées? • Les batteries sont-elles bien placées (+) (-)?	7
Vous entendez un craquement.	• Ce son est généré par l'expansion / la contraction du panneau avant, etc., à cause des changements de température.	

REMARQUES

RÉSISTANCE À L'EAU : L'unité intérieure n'est pas résistante à l'eau et elle ne doit pas être exposée à l'eau en excès.

GARANTIE LIMITÉE (CANADA)

LES TERMES ET CONDITIONS COMPLÈTES DE LA GARANTIE LIMITÉE DU PRODUIT SE TROUVENT SUR [HTTPS://WWW.LGHVAC.COM](https://www.lghvac.com).

AVIS D'ARBITRAGE : LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONTIENT UNE DISPOSITION RELATIVE À L'ARBITRAGE STIPULANT QUE VOUS ET LG DEVEZ RÉSOUDRE TOUT DIFFÉREND PAR ARBITRAGE PLUTÔT QUE DEVANT UN TRIBUNAL, À MOINS QUE LES LOIS DE VOTRE PROVINCE OU TERRITOIRE NE LE PERMETTENT PAS OU, DANS LE CAS D'AUTRES JURIDICTIONS, SI VOUS CHOISISSEZ DE VOUS RETIRER. PRÉCISONS QUE CETTE DISPOSITION D'ARBITRAGE N'EST PAS APPLICABLE AUX CONSOMMATEURS QUI RÉSIDENT EN ONTARIO ET AU QUÉBEC. EN ARBITRAGE, LES RECOURS COLLECTIFS ET LES PROCÈS DEVANT JURY NE SONT PAS AUTORISÉS. VEUILLEZ CONSULTER LA SECTION INTITULÉE « PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS » CI-DESSOUS.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : SI VOUS ÊTES UN CONSOMMATEUR SOUMIS À LA LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO, L'EXCLUSION DE GARANTIES CONTENUE DANS CETTE SECTION N'EXCLUT PAS NI NE LIMITE LES DROITS ET RECOURS QUE VOUS POUVEZ AVOIR EN VERTU DE CETTE LOI, Y COMPRIS LE DROIT DE PRÉSENTER UNE RÉCLAMATION EN VERTU DE L'UNE DES GARANTIES LÉGALES.

PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS :

SAUF LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT (Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LES CONSOMMATEURS DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO), TOUS LES DIFFÉRENDS ENTRE VOUS ET LG DÉCOULANT OU SE RAPPORTANT DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT À CETTE GARANTIE LIMITÉE OU AU PRODUIT SERONT RÉSOLUS EXCLUSIVEMENT PAR ARBITRAGE EXÉCUTOIRE, ET NON DEVANT UN TRIBUNAL DE DROIT COMMUN. SAUF LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT (Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LES CONSOMMATEURS DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO), VOUS ET LG RENONCEZ IRRÉVOCABLEMENT AU DROIT À UN PROCÈS DEVANT JURY ET À INTENTER OU À PARTICIPER À UN RECOURS COLLECTIF.

Définitions. Aux fins du présent article, « LG » désigne LG Electronics Canada inc., ses sociétés mères, filiales et sociétés affiliées, et leurs dirigeants, employés, administrateurs, agents, bénéficiaires, prédécesseurs titulaires des mêmes droits, successeurs, cessionnaires et fournisseurs; « différend » ou « réclamation » désignent tout différend ou litige ou toute réclamation de quelque nature que ce soit (qu'elle soit fondée sur un contrat, délit, statut, règlement, ordonnance, fraude, fausse déclaration ou toute autre théorie juridique ou équitable) liés de quelque manière que ce soit à la vente, à l'état ou au rendement du produit ou à la présente garantie limitée, ou découlant de ceux-ci.

Avis de différend. Dans l'éventualité où vous avez l'intention d'engager une procédure d'arbitrage, vous devez d'abord aviser LG par écrit au moins 30 jours avant le début de l'arbitrage en envoyant une lettre à l'attention de l'équipe juridique de LGECL au 20, Norelco Drive, North York (Ontario), Canada, M9L 2X6 (l'« avis de différend »). Vous et LG acceptez de discuter en toute bonne foi dans le but de régler votre réclamation à l'amiable. L'avis doit indiquer votre nom, adresse et numéro de téléphone, identifier le produit faisant l'objet de la réclamation et décrire la nature de la réclamation ainsi que le redressement demandé. Si vous et LG ne parvenez pas à résoudre le différend dans les 30 jours suivant la réception par LG de l'avis de différend, le différend sera résolu par un arbitrage exécutoire conformément à la procédure décrite dans les présentes. Vous et LG convenez tous deux que, pendant la procédure d'arbitrage, les modalités (y compris tout montant) de toute offre de règlement faite par vous ou LG ne seront pas divulguées à l'arbitre jusqu'à ce que l'arbitre tranche le différend.

Accord sur l'arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif. À défaut de résoudre le différend au cours de la période de 30 jours suivant la réception par LG de l'avis de différend, vous et LG acceptez de résoudre toute réclamation entre vous et LG uniquement par arbitrage exécutoire sur une base individuelle, à moins que vous choisissiez de vous retirer, comme il est indiqué ci-dessous, ou que vous résidiez dans une province ou un territoire qui empêche la pleine application de cette clause dans les circonstances des réclamations en question (dans ce cas, si vous êtes un consommateur, cette clause ne s'appliquera que si vous acceptez expressément l'arbitrage). Dans la mesure permise par la loi applicable, tout différend entre vous et LG ne doit pas être combiné ou consolidé avec un différend impliquant le produit ou la réclamation de toute autre personne ou entité. Plus précisément, sans limitation de ce qui précède, sauf dans la mesure où une telle interdiction n'est pas permise par la loi, tout différend entre vous et LG ne pourra en aucun cas se poursuivre sous forme de recours collectif ou d'action dérivée. Au lieu de l'arbitrage, l'une ou l'autre des parties peut intenter une demande en justice auprès de la Cour des petites créances, mais cette demande auprès de la Cour des petites créances ne peut être intentée sous forme de recours collectif ou d'action dérivée, sauf dans la mesure où une telle interdiction n'est pas autorisée par la loi dans votre province ou territoire de compétence pour une réclamation en cause entre vous et LG. Cette disposition ne s'applique pas aux consommateurs de l'Ontario et du Québec. Conformément à la législation provinciale, le consommateur et LG peuvent convenir de résoudre le différend en utilisant toute procédure disponible, y compris en intentant une action devant les tribunaux compétents de ces provinces.

Règles et procédures d'arbitrage. Pour engager l'arbitrage d'une réclamation, une demande écrite d'arbitrage doit être soumise par vous ou LG. L'arbitrage sera privé et confidentiel, et se déroulera sur une base simplifiée et accélérée devant un arbitre unique choisi par les parties en vertu de la loi et des règles provinciales ou territoriales sur l'arbitrage commercial de la province ou du territoire où vous résidez. Vous devez également envoyer une copie de votre demande écrite à LG à l'adresse LG Electronics, Canada, Inc., Attn: Legal Department- Arbitration, 20, Norelco Drive, North York (Ontario), M9L 2X6. Cette disposition relative à l'arbitrage est régie par la législation provinciale ou territoriale applicable en matière d'arbitrage commercial. Pour les consommateurs de l'Ontario et du Québec, la législation applicable en matière d'arbitrage ne s'applique que si les consommateurs acceptent de soumettre le litige à l'arbitrage. Un jugement peut être rendu sur décision de l'arbitre devant tout tribunal compétent. Toute question doit être tranchée par l'arbitre, à l'exception des questions relatives à la portée et à l'applicabilité de la disposition relative à l'arbitrage et à l'arbitrabilité du différend, qui doivent être tranchées par la cour. L'arbitre est lié par les modalités de cette disposition.

Loi applicable. La loi de votre province ou territoire d'achat régira cette garantie limitée et tout différend entre vous et LG, sauf dans la mesure où cette loi est remplacée ou qu'elle entre en conflit avec la loi fédérale, provinciale ou territoriale applicable. Si l'arbitrage n'est pas autorisé pour régler une réclamation, une poursuite, un différend ou un litige vous opposant à LG, les deux parties s'en remettront à la compétence exclusive des tribunaux de votre province ou territoire d'achat pour le règlement de la réclamation, de la poursuite, du différend ou du litige qui vous oppose.

Coûts/frais. Vous n'avez pas besoin de payer des frais pour engager l'arbitrage. Dès réception de votre demande écrite d'arbitrage, LG réglera rapidement tous les frais de dépôt à l'arbitrage, à moins que vous réclamiez plus de 25 000 \$ en dommages-intérêts, et dans ce cas, le paiement de ces frais sera régi par les règles d'arbitrage applicables. Sauf indication contraire aux présentes, LG paiera tous les frais de dépôt, d'administration et d'arbitrage pour tout arbitrage engagé conformément aux règles d'arbitrage applicables et de cette disposition relative à l'arbitrage. Si vous obtenez gain de cause dans l'arbitrage, LG paiera les frais et honoraires de vos avocats, dans la mesure où ils sont raisonnables, en tenant compte de certains facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le montant de l'achat et de la réclamation. Nonobstant ce qui précède, si la loi applicable permet d'accorder une indemnité raisonnable de frais et d'honoraires d'avocats, l'arbitre peut l'accorder dans la même mesure qu'un tribunal. Si l'arbitre estime que votre réclamation ou que la mesure réparatoire demandée dans la réclamation est frivole ou qu'elle se base sur des motifs déplacés (déterminés par les normes énoncées dans les lois applicables), alors le paiement de tous les frais d'arbitrage sera régi par les règles d'arbitrage applicables. Dans un tel cas, vous convenez de rembourser LG pour toutes les sommes déjà versées par l'entreprise, sommes que vous seriez autrement dans l'obligation de payer en vertu des règles d'arbitrage applicables. Sauf indication contraire, LG renonce à tous les droits qu'elle pourrait avoir relativement à la réclamation de frais et honoraires d'avocats si LG prévaut lors de l'arbitrage.

Audiences et emplacement. Si votre réclamation est de 25 000 \$ ou moins, vous pouvez choisir que l'arbitrage soit mené seulement (1) sur la base des documents soumis à l'arbitre, (2) par l'intermédiaire d'une audience téléphonique, ou (3) par l'intermédiaire d'une audience en personne, tel qu'il est établi par les règles d'arbitrage applicables. Si votre réclamation est supérieure à 25 000 \$, le droit à une audience sera déterminé par les règles d'arbitrage applicables. Toute audience d'arbitrage en personne se tiendra au lieu d'arbitrage le plus proche et le plus pratique pour les deux parties, dans la province ou le territoire où vous résidez, à moins que vous et LG conveniez d'un autre lieu ou d'un arbitrage téléphonique.

Divisibilité et renoncement. Si une partie de la présente garantie limitée (y compris les présentes procédures d'arbitrage) est inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur dans la mesure maximale autorisée par la loi applicable. Si LG ne parvient pas à faire respecter strictement toute disposition de la présente garantie limitée (y compris les présentes procédures d'arbitrage), cela ne signifie pas que LG a l'intention de renoncer ou a renoncé à toute disposition ou partie de la présente garantie limitée.

Option de retrait. La disposition d'arbitrage stipule que vous et LG devez résoudre tout différend par arbitrage exécutoire plutôt que devant un tribunal, à moins que les lois de votre province ou territoire ne le permettent pas, ou, dans le cas d'autres systèmes juridiques, si vous choisissez de vous retirer. Cette disposition d'arbitrage ne s'applique pas aux consommateurs de l'Ontario et du Québec.

Pour les personnes qui relèvent des dispositions relatives à l'arbitrage obligatoire, vous pouvez choisir de vous retirer de la présente procédure de résolution des différends. Si vous choisissez de vous retirer, ni vous ni LG ne pouvez obliger l'autre partie à participer à une procédure d'arbitrage. Pour vous retirer, vous devez envoyer un avis à LG dans les 30 jours civils à compter de la date d'achat du produit par le premier acheteur (i) en envoyant un courriel à optout@lge.com avec pour objet : « Retrait de l'arbitrage » ou (ii) en composant le 1-800 980-2973. Vous devez indiquer dans le courriel de retrait ou fournir par téléphone : (a) votre nom et adresse; (b) la date à laquelle le produit a été acheté; (c) le nom de modèle du produit ou le numéro de modèle; et (d) le numéro de série (le numéro de série se trouve (i) sur le produit ou (ii) en ligne en vous rendant au https://www.lg.com/ca_fr/trouvermodele_serie/).

Si vous vous prévalez de l'option de retrait, la loi de votre province ou territoire de résidence régira cette garantie limitée et tout litige entre vous et LG, sauf dans la mesure où cette loi est remplacée ou qu'elle entre en conflit avec la loi fédérale, provinciale ou territoriale applicable. Si l'arbitrage n'est pas autorisé pour régler une réclamation, une poursuite, un différend ou un litige vous opposant à LG, les deux parties acceptent de s'en remettre à la compétence exclusive des tribunaux de votre province ou territoire de résidence pour le règlement de la réclamation, de la poursuite, du différend ou du litige qui vous oppose.

Vous pouvez uniquement vous retirer de la procédure de résolution des différends de la manière décrite ci-dessus (c'est-à-dire par courriel ou par téléphone); aucune autre forme d'avis ne sera valable pour vous retirer de la procédure de résolution des différends. Le retrait de cette procédure de résolution des différends n'aura aucune incidence sur la couverture de la garantie limitée, et vous continuerez de profiter de tous les avantages de cette dernière. Si vous conservez ce produit et ne vous retirez pas de la procédure, vous acceptez toutes les conditions de la disposition relative à l'arbitrage décrites ci-dessus.

Conflit de modalités. En cas de conflit ou d'incompatibilité entre les modalités de la présente garantie limitée et du contrat de licence d'utilisateur final (« CLUF ») en ce qui concerne le règlement des différends, les modalités de la présente garantie limitée contrôlent et régissent les droits et obligations des parties et ont préséance sur le CLUF.



US	Please call the installing contractor of your product, as warranty service will be provided by them.
CANADA	Service call Number # : (888) LG Canada, (888) 542-2623 Numéro pour les appels de service : LG Canada, 1-888-542-2623